

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action "centre d'insertion pour les femmes" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association des équipes Saint-Vincent de Martigues.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association Saint-Vincent de Martigues. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association Saint-Vincent de Martigues propose l'action « centre d'insertion pour les femmes » pour 60 BRSA sur les communes de Port-de-Bouc, Martigues et Saint-Mitre-les-Remparts. Elle s'adresse à un public féminin en grande précarité souvent isolé et fragilisé financièrement.

Les objectifs de l'action consistent à :

- favoriser l'insertion des femmes et notamment des mères de familles par l'éducation en économie sociale et familiale dans la cadre d'un apprentissage d'une autonomie budgétaire ;
- mobiliser les participantes en promouvant leur autonomie afin de construire un parcours d'insertion dans le cadre de la contractualisation ;
- éviter l'assistanat permanent et l'exclusion ;
- optimiser la mixité culturelle et sociale entre les communautés présentes sur le territoire. Cette dynamique interculturelle assure une meilleure connaissance mutuelle et favorise le « vivre ensemble ».

Chaque groupe est composé de 14 femmes BRSA. L'action se déroule sur une demi-journée par semaine pendant 12 mois au cours de laquelle un atelier cuisine et un atelier pédagogique sur différentes thématiques de la vie quotidienne sont proposés (logement, informatique, citoyenneté, santé, famille, éducation, budget) avec interventions de partenaires extérieurs et mises en situation pratiques. Quatre entretiens individuels au minimum ont lieu avec les conseillères en économie sociale et familiale afin de travailler les freins et le projet d'insertion.

L'intégration à l'action permet l'accès des BRSA à la coopérative alimentaire gérée par l'association, outil majeur dans l'accompagnement réalisé. Chaque participante est incitée à mettre en place un projet personnel à l'aide des économies effectuées. L'atelier cuisine permet de travailler sur la diététique et le budget. L'atelier pédagogique apporte une dynamique à des femmes souvent limitées à un rôle d'épouse ou de mère de famille, sans qualification et soumises à des freins multiples à tout projet d'insertion.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2017 couvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018 :

104 BRSA ont été reçues et 71 ont participé à l'action (objectif annuel : 60 BRSA). Il s'agit à 82 % de familles monoparentales et à 80 % de femmes de moins de 44 ans.

44 BRSA sont sorties de l'action :

- 7 sorties en emploi ou en formation : 4 CDD (agent d'entretien et aide à la personne), 2 formations qualifiantes (AVF/auxiliaire de vie familiale et aide-soignante), 1 intégration en atelier chantier d'insertion (ACI) amélioré ;
- 7 orientations vers les structures d'emploi : 4 inscriptions à pôle emploi, 1 orientation vers l'accompagnement global et 2 vers le PLIE ;
- 12 préconisations d'actions d'insertion : 6 vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, 3 sur une mesure d'insertion sociale, 2 en formation linguistique et 1 dans un accompagnement socio-éducatif lié au logement (ASELL) ;
- 5 orientations vers l'activité sociale : 3 en centre social et 2 en atelier parent/enfant ;
- 2 orientations sur un parcours de soins ;
- 11 autres sorties : 3 reconductions sur une nouvelle session, 2 réorientations vers le référent social et 6 abandons.

Bilan intermédiaire de l'action 2018 couvrant la période du 01/02/2018 au 30/09/2018 :

69 BRSA ont été reçues et 54 ont participé à l'action (objectif annuel : 60 BRSA).

27 BRSA sont sorties de l'action :

- 5 sorties emploi ou formation : 1 CDI à temps plein (vendeuse en boulangerie), 2 CDD à temps partiel (agents d'entretien), 2 entrées en formation qualifiante (AVS/auxiliaire de vie scolaire) ;
- 14 préconisations d'actions d'insertion : 8 vers un dispositif d'insertion sociale, 2 vers des actions de remobilisation par la santé, 2 vers un accompagnement socioprofessionnel et 2 vers un suivi spécifique handicap ;
- 8 autres sorties : 2 reconductions sur la session 2019, 1 orientation vers le référent social, 2 sorties du dispositif RSA liées aux ressources du couple et 3 abandons.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2019 au 31/01/2020 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association Saint-Vincent de Martigues selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 60 000,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL